

**COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE  
D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITE**

**PROCES-VERBAL DU 6 mai 2014 (P.V. n° 5)**

Présents : M. Michel ONSSELS, Président;

Mme DANTINNE, MM. LOUIS, BOLLY JC, DE COCK, SNELLINX, MELON, WARNANT, TOMBALLE, LHEUREUX Bernard, VANDEN EYNDE, NIKOLAIDIS, SAMEDI, QUINET, MAHIAT, LAURENT, THIELEMANS, RENWART, DUFOUR, membres de la CCATM ;

Mme WIDART, MM. VAN DEN BROECK, HAUDESTAINE, DE L'ESCAILLE membres de la CLDR ;

M. Pol GUILLAUME, Bourgmestre (pour la présentation du point 1)

Mme Malika LEBRUN, Conseillère Mobilité (pour la présentation du point 1)

Mmes HENRIOULLE, secrétaire, ELIAS, assistante secrétaire,

M. Luc VINCENT, Echevin de l'Urbanisme f.f.

M. Pierre ROOBAERT fonctionnaire de la DGO4,

Excusés : Mmes SCHALENBOURG, VAN LERBERGHE, DE SMEDT, HOUART, BUTTIENS-DESTEXHE, MM.EVERS, DOGOT, MARECHAL membres,

Mme Cécile BATAILLE, Echevine de l'urbanisme

Le Président accueille les membres présents. Les membres absents sont excusés.

Une minute de silence est respectée en mémoire de Monsieur José BERNARD, membre effectif décédé le 11/04/2014.

**1) Présentation du pré-diagnostic du Plan Communal de Mobilité (PCM) : approbation**

La présentation est faite en présence de la CLDR, invitée. Cette présentation faite par la Conseillère en mobilité est jointe en annexe.

Questions et remarques soulevées : si on regarde 10 ans en arrière, il n'existait pas de PCM et sur ces 10 ans, beaucoup de choses ont pu se faire qu'on ne remarque plus forcément (rond-point "Duchateau", trottoirs, Réseau RAVeL...)

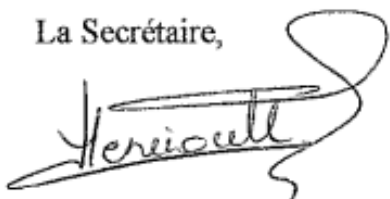
Sur les 10 ans à venir, il faudra tenir compte tant de la mobilité que de l'évolution énergétique, écologique, etc. Les mentalités évoluent en ce sens. Il y a des choses à développer, d'autres à améliorer et peut-être certaines à éliminer.

Petit conseil apporté : prévoir des fiches-projets dans le(s) bureau(x) d'études qui pourront ainsi établir des priorités et budgétiser par thème.

**Les autres points abordés sont exclusivement du ressort de la CCATM.**

Pour la C.C.A.T.M. :

La Secrétaire,



Françoise HENRIOULLE

Le Président,



Michel ONSSELS